

ROUBAIX

UN VOL MYSTÉRIEUX

Un vol qui dénote chez son auteur une audace inouïe a été perpétré, samedi à midi et demi, dans la gare de Roubaix...

Mais à priori le moment où patrons et journaliers se trouvaient à table, le voleur a dû s'introduire, en passant sans doute par une porte dérobée sur un couloir latéral...

Sans attirer aucunement l'attention des habitants de la maison, le voleur, qui devait être merveilleusement au courant des dispositions de l'immeuble et des habitudes des employés...

La présence de l'intrus ne fut révélée au moment même où il fut vu avec son bolin par une fonctionnaire du timbre assurant la garde de la porte de la rue.

Aussitôt, une demoiselle de magasin vint précipitamment de la salle à manger allucinée pour l'indiquer, et en sa compagnie dans le couloir, le voleur qui avait été aperçu, en voyant le départ d'entrée grande ouverte, alors qu'il se portait à l'escalier de la condamnée.

Elle appela à l'aide et courut vers la porte mais déjà le voleur avait disparu, se perdant dans le foule, très dense en cette artère principale à une telle heure.

Quelques instants plus tard, Mme Brody qui employait comme domestique une jeune fille, l'impudence d'un vol qui venait d'être commis avec une déconcertante habileté.

Sur mandat d'amener émanant de M. Fillet, juge d'instruction à Lille, et en date de 27 courant, les agents du service de la sûreté ont arrêté samedi matin Jeanne Galin, 21 ans, habitant rue des Longues-Isles, cour Beauvois.

Cette femme est inculpée d'extorsion habillée de menaces à la détention.

En vertu d'un arrêt de jugement rendu le 15 janvier 1914, par le tribunal correctionnel de Lille, il a été procédé hier samedi à l'arrestation de Pierre Bombeck, 33 ans, marchand de poissons, demeurant rue de la Chapelle, 21.

Bombeck a été, à la date précitée, condamné à 6 jours de prison pour outrages à un citoyen chargé d'un service public.

Tous deux seront détenus au Parquet de Lille jusqu'au dimanche.

LA VITICULTEUSE CONDUITE A LILLE

Samedi, par le train de 14 h. 11, Fernande Verhaeghe, qui, vendredi, à midi, rue du Pile, viticoleuse, son mari, Edouard Verhaeghe, a été conduit à la maison d'arrêt de Lille.

L'objet de ces visites est d'assurer à ces personnes à l'issue de quelques jours de détention.

Le tirage d'une tombola gratuite en faveur des sociétés est présenté.

Le passage à tabac. — Vendredi, à l'audience de robes, le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire de la maison d'arrêt de la gare-sud Aubry et le jardin Guyot, convaincus d'avoir passé à tabac deux prévenus arrêtés lors des manifestations de la procession du Saint-Cordon, qui ont conduit à la prison de la gare-sud Aubry et le jardin Guyot, deux amendeurs équivalents à trois jours de travail et au quart des frais.

Théâtre. — Dimanche 1er mars, en matinée à 2 heures 3/4, « Miss Million », opérette en trois actes, avec un livret de M. de Vigny, musique de M. de Vigny.

Conseil municipal. — Il y aura réunion du Conseil municipal lundi 2 mars, à 8 heures et demie.

Union Sociale républicaine radicale du canton de Denain. — Dimanche 1er mars, à 8 heures, réunion publique au siège social, rue de la République, 10.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal ; 2. Situation financière ; 3. Comptes par M. Maurice Fontaine, avocat à Valenciennes ; 4. M. Marcel Foucart, avocat à Valenciennes, sur la situation financière dans la circonscription de Valenciennes ; 5. Travaux.

Région en concert. — Les concerts de la classe 1911 sont terminés à la réunion qui aura lieu ce soir, chez M. Leroy-Rouquet, dimanche 1er mars, à 8 heures très précises du soir.

Ce présent avis servira de convocation.

Salade. — Mme veuve Oudinier, 10 rue de Valenciennes, 10, annonce qu'elle a l'honneur de recevoir, le dimanche 1er mars, à 8 heures, au domicile de son fils, M. Oudinier, 10 rue de Valenciennes, 10, un grand nombre de personnes.

Par les TEMPS FROIDS ET HUMIDES adoptés comme apéritif les BANYULS-TRILLES QUINQUINA

et vous en ressentez vite les effets toniques et stimulants C'EST L'APERITIF D'HIVER recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants DEMANDER « BANYULS-TRILLES » et exigez l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille avec le mot QUINQUINA

Mais on n'avait pas retrouvé les bijoux. M. Peray, commissaire de police de Maubeuge, vient de découvrir leur retraite.

Il a eu l'occasion de les retrouver pour 40 francs par un sieur Arthur Moreaux et sa concubine, Marie Héraly, qui viennent un débit, rue Jourdan, 12.

MAUBEUGE

AVESNES

Un vol mystérieux a été commis, samedi soir, dans la maison de M. Charles-Louis Lesloquy.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

ROUBAIX

UN VOL MYSTÉRIEUX

Un vol qui dénote chez son auteur une audace inouïe a été perpétré, samedi à midi et demi, dans la gare de Roubaix...

Mais à priori le moment où patrons et journaliers se trouvaient à table, le voleur a dû s'introduire, en passant sans doute par une porte dérobée sur un couloir latéral...

Sans attirer aucunement l'attention des habitants de la maison, le voleur, qui devait être merveilleusement au courant des dispositions de l'immeuble et des habitudes des employés...

La présence de l'intrus ne fut révélée au moment même où il fut vu avec son bolin par une fonctionnaire du timbre assurant la garde de la porte de la rue.

Aussitôt, une demoiselle de magasin vint précipitamment de la salle à manger allucinée pour l'indiquer, et en sa compagnie dans le couloir, le voleur qui avait été aperçu, en voyant le départ d'entrée grande ouverte, alors qu'il se portait à l'escalier de la condamnée.

Elle appela à l'aide et courut vers la porte mais déjà le voleur avait disparu, se perdant dans le foule, très dense en cette artère principale à une telle heure.

Quelques instants plus tard, Mme Brody qui employait comme domestique une jeune fille, l'impudence d'un vol qui venait d'être commis avec une déconcertante habileté.

Sur mandat d'amener émanant de M. Fillet, juge d'instruction à Lille, et en date de 27 courant, les agents du service de la sûreté ont arrêté samedi matin Jeanne Galin, 21 ans, habitant rue des Longues-Isles, cour Beauvois.

Cette femme est inculpée d'extorsion habillée de menaces à la détention.

En vertu d'un arrêt de jugement rendu le 15 janvier 1914, par le tribunal correctionnel de Lille, il a été procédé hier samedi à l'arrestation de Pierre Bombeck, 33 ans, marchand de poissons, demeurant rue de la Chapelle, 21.

Bombeck a été, à la date précitée, condamné à 6 jours de prison pour outrages à un citoyen chargé d'un service public.

Tous deux seront détenus au Parquet de Lille jusqu'au dimanche.

LA VITICULTEUSE CONDUITE A LILLE

Samedi, par le train de 14 h. 11, Fernande Verhaeghe, qui, vendredi, à midi, rue du Pile, viticoleuse, son mari, Edouard Verhaeghe, a été conduit à la maison d'arrêt de Lille.

L'objet de ces visites est d'assurer à ces personnes à l'issue de quelques jours de détention.

Le tirage d'une tombola gratuite en faveur des sociétés est présenté.

Le passage à tabac. — Vendredi, à l'audience de robes, le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire de la maison d'arrêt de la gare-sud Aubry et le jardin Guyot, convaincus d'avoir passé à tabac deux prévenus arrêtés lors des manifestations de la procession du Saint-Cordon, qui ont conduit à la prison de la gare-sud Aubry et le jardin Guyot, deux amendeurs équivalents à trois jours de travail et au quart des frais.

Théâtre. — Dimanche 1er mars, en matinée à 2 heures 3/4, « Miss Million », opérette en trois actes, avec un livret de M. de Vigny, musique de M. de Vigny.

Conseil municipal. — Il y aura réunion du Conseil municipal lundi 2 mars, à 8 heures et demie.

Union Sociale républicaine radicale du canton de Denain. — Dimanche 1er mars, à 8 heures, réunion publique au siège social, rue de la République, 10.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal ; 2. Situation financière ; 3. Comptes par M. Maurice Fontaine, avocat à Valenciennes ; 4. M. Marcel Foucart, avocat à Valenciennes, sur la situation financière dans la circonscription de Valenciennes ; 5. Travaux.

Région en concert. — Les concerts de la classe 1911 sont terminés à la réunion qui aura lieu ce soir, chez M. Leroy-Rouquet, dimanche 1er mars, à 8 heures très précises du soir.

Ce présent avis servira de convocation.

Salade. — Mme veuve Oudinier, 10 rue de Valenciennes, 10, annonce qu'elle a l'honneur de recevoir, le dimanche 1er mars, à 8 heures, au domicile de son fils, M. Oudinier, 10 rue de Valenciennes, 10, un grand nombre de personnes.

Par les TEMPS FROIDS ET HUMIDES adoptés comme apéritif les BANYULS-TRILLES QUINQUINA

et vous en ressentez vite les effets toniques et stimulants C'EST L'APERITIF D'HIVER recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants DEMANDER « BANYULS-TRILLES » et exigez l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille avec le mot QUINQUINA

Mais on n'avait pas retrouvé les bijoux. M. Peray, commissaire de police de Maubeuge, vient de découvrir leur retraite.

Il a eu l'occasion de les retrouver pour 40 francs par un sieur Arthur Moreaux et sa concubine, Marie Héraly, qui viennent un débit, rue Jourdan, 12.

MAUBEUGE

AVESNES

Un vol mystérieux a été commis, samedi soir, dans la maison de M. Charles-Louis Lesloquy.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

ROUBAIX

UN VOL MYSTÉRIEUX

Un vol qui dénote chez son auteur une audace inouïe a été perpétré, samedi à midi et demi, dans la gare de Roubaix...

Mais à priori le moment où patrons et journaliers se trouvaient à table, le voleur a dû s'introduire, en passant sans doute par une porte dérobée sur un couloir latéral...

Sans attirer aucunement l'attention des habitants de la maison, le voleur, qui devait être merveilleusement au courant des dispositions de l'immeuble et des habitudes des employés...

La présence de l'intrus ne fut révélée au moment même où il fut vu avec son bolin par une fonctionnaire du timbre assurant la garde de la porte de la rue.

Aussitôt, une demoiselle de magasin vint précipitamment de la salle à manger allucinée pour l'indiquer, et en sa compagnie dans le couloir, le voleur qui avait été aperçu, en voyant le départ d'entrée grande ouverte, alors qu'il se portait à l'escalier de la condamnée.

Elle appela à l'aide et courut vers la porte mais déjà le voleur avait disparu, se perdant dans le foule, très dense en cette artère principale à une telle heure.

Quelques instants plus tard, Mme Brody qui employait comme domestique une jeune fille, l'impudence d'un vol qui venait d'être commis avec une déconcertante habileté.

Sur mandat d'amener émanant de M. Fillet, juge d'instruction à Lille, et en date de 27 courant, les agents du service de la sûreté ont arrêté samedi matin Jeanne Galin, 21 ans, habitant rue des Longues-Isles, cour Beauvois.

Cette femme est inculpée d'extorsion habillée de menaces à la détention.

En vertu d'un arrêt de jugement rendu le 15 janvier 1914, par le tribunal correctionnel de Lille, il a été procédé hier samedi à l'arrestation de Pierre Bombeck, 33 ans, marchand de poissons, demeurant rue de la Chapelle, 21.

Bombeck a été, à la date précitée, condamné à 6 jours de prison pour outrages à un citoyen chargé d'un service public.

Tous deux seront détenus au Parquet de Lille jusqu'au dimanche.

LA VITICULTEUSE CONDUITE A LILLE

Samedi, par le train de 14 h. 11, Fernande Verhaeghe, qui, vendredi, à midi, rue du Pile, viticoleuse, son mari, Edouard Verhaeghe, a été conduit à la maison d'arrêt de Lille.

L'objet de ces visites est d'assurer à ces personnes à l'issue de quelques jours de détention.

Le tirage d'une tombola gratuite en faveur des sociétés est présenté.

Le passage à tabac. — Vendredi, à l'audience de robes, le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire de la maison d'arrêt de la gare-sud Aubry et le jardin Guyot, convaincus d'avoir passé à tabac deux prévenus arrêtés lors des manifestations de la procession du Saint-Cordon, qui ont conduit à la prison de la gare-sud Aubry et le jardin Guyot, deux amendeurs équivalents à trois jours de travail et au quart des frais.

Théâtre. — Dimanche 1er mars, en matinée à 2 heures 3/4, « Miss Million », opérette en trois actes, avec un livret de M. de Vigny, musique de M. de Vigny.

Conseil municipal. — Il y aura réunion du Conseil municipal lundi 2 mars, à 8 heures et demie.

Union Sociale républicaine radicale du canton de Denain. — Dimanche 1er mars, à 8 heures, réunion publique au siège social, rue de la République, 10.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal ; 2. Situation financière ; 3. Comptes par M. Maurice Fontaine, avocat à Valenciennes ; 4. M. Marcel Foucart, avocat à Valenciennes, sur la situation financière dans la circonscription de Valenciennes ; 5. Travaux.

Région en concert. — Les concerts de la classe 1911 sont terminés à la réunion qui aura lieu ce soir, chez M. Leroy-Rouquet, dimanche 1er mars, à 8 heures très précises du soir.

Ce présent avis servira de convocation.

Salade. — Mme veuve Oudinier, 10 rue de Valenciennes, 10, annonce qu'elle a l'honneur de recevoir, le dimanche 1er mars, à 8 heures, au domicile de son fils, M. Oudinier, 10 rue de Valenciennes, 10, un grand nombre de personnes.

Par les TEMPS FROIDS ET HUMIDES adoptés comme apéritif les BANYULS-TRILLES QUINQUINA

et vous en ressentez vite les effets toniques et stimulants C'EST L'APERITIF D'HIVER recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants DEMANDER « BANYULS-TRILLES » et exigez l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille avec le mot QUINQUINA

Mais on n'avait pas retrouvé les bijoux. M. Peray, commissaire de police de Maubeuge, vient de découvrir leur retraite.

Il a eu l'occasion de les retrouver pour 40 francs par un sieur Arthur Moreaux et sa concubine, Marie Héraly, qui viennent un débit, rue Jourdan, 12.

MAUBEUGE

AVESNES

Un vol mystérieux a été commis, samedi soir, dans la maison de M. Charles-Louis Lesloquy.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

ROUBAIX

UN VOL MYSTÉRIEUX

Un vol qui dénote chez son auteur une audace inouïe a été perpétré, samedi à midi et demi, dans la gare de Roubaix...

Mais à priori le moment où patrons et journaliers se trouvaient à table, le voleur a dû s'introduire, en passant sans doute par une porte dérobée sur un couloir latéral...

Sans attirer aucunement l'attention des habitants de la maison, le voleur, qui devait être merveilleusement au courant des dispositions de l'immeuble et des habitudes des employés...

La présence de l'intrus ne fut révélée au moment même où il fut vu avec son bolin par une fonctionnaire du timbre assurant la garde de la porte de la rue.

Aussitôt, une demoiselle de magasin vint précipitamment de la salle à manger allucinée pour l'indiquer, et en sa compagnie dans le couloir, le voleur qui avait été aperçu, en voyant le départ d'entrée grande ouverte, alors qu'il se portait à l'escalier de la condamnée.

Elle appela à l'aide et courut vers la porte mais déjà le voleur avait disparu, se perdant dans le foule, très dense en cette artère principale à une telle heure.

Quelques instants plus tard, Mme Brody qui employait comme domestique une jeune fille, l'impudence d'un vol qui venait d'être commis avec une déconcertante habileté.

Sur mandat d'amener émanant de M. Fillet, juge d'instruction à Lille, et en date de 27 courant, les agents du service de la sûreté ont arrêté samedi matin Jeanne Galin, 21 ans, habitant rue des Longues-Isles, cour Beauvois.

Cette femme est inculpée d'extorsion habillée de menaces à la détention.

En vertu d'un arrêt de jugement rendu le 15 janvier 1914, par le tribunal correctionnel de Lille, il a été procédé hier samedi à l'arrestation de Pierre Bombeck, 33 ans, marchand de poissons, demeurant rue de la Chapelle, 21.

Bombeck a été, à la date précitée, condamné à 6 jours de prison pour outrages à un citoyen chargé d'un service public.

Tous deux seront détenus au Parquet de Lille jusqu'au dimanche.

LA VITICULTEUSE CONDUITE A LILLE

Samedi, par le train de 14 h. 11, Fernande Verhaeghe, qui, vendredi, à midi, rue du Pile, viticoleuse, son mari, Edouard Verhaeghe, a été conduit à la maison d'arrêt de Lille.

L'objet de ces visites est d'assurer à ces personnes à l'issue de quelques jours de détention.

Le tirage d'une tombola gratuite en faveur des sociétés est présenté.

Le passage à tabac. — Vendredi, à l'audience de robes, le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire de la maison d'arrêt de la gare-sud Aubry et le jardin Guyot, convaincus d'avoir passé à tabac deux prévenus arrêtés lors des manifestations de la procession du Saint-Cordon, qui ont conduit à la prison de la gare-sud Aubry et le jardin Guyot, deux amendeurs équivalents à trois jours de travail et au quart des frais.

Théâtre. — Dimanche 1er mars, en matinée à 2 heures 3/4, « Miss Million », opérette en trois actes, avec un livret de M. de Vigny, musique de M. de Vigny.

Conseil municipal. — Il y aura réunion du Conseil municipal lundi 2 mars, à 8 heures et demie.

Union Sociale républicaine radicale du canton de Denain. — Dimanche 1er mars, à 8 heures, réunion publique au siège social, rue de la République, 10.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal ; 2. Situation financière ; 3. Comptes par M. Maurice Fontaine, avocat à Valenciennes ; 4. M. Marcel Foucart, avocat à Valenciennes, sur la situation financière dans la circonscription de Valenciennes ; 5. Travaux.

Région en concert. — Les concerts de la classe 1911 sont terminés à la réunion qui aura lieu ce soir, chez M. Leroy-Rouquet, dimanche 1er mars, à 8 heures très précises du soir.

Ce présent avis servira de convocation.

Salade. — Mme veuve Oudinier, 10 rue de Valenciennes, 10, annonce qu'elle a l'honneur de recevoir, le dimanche 1er mars, à 8 heures, au domicile de son fils, M. Oudinier, 10 rue de Valenciennes, 10, un grand nombre de personnes.

Par les TEMPS FROIDS ET HUMIDES adoptés comme apéritif les BANYULS-TRILLES QUINQUINA

et vous en ressentez vite les effets toniques et stimulants C'EST L'APERITIF D'HIVER recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants DEMANDER « BANYULS-TRILLES » et exigez l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille avec le mot QUINQUINA

Mais on n'avait pas retrouvé les bijoux. M. Peray, commissaire de police de Maubeuge, vient de découvrir leur retraite.

Il a eu l'occasion de les retrouver pour 40 francs par un sieur Arthur Moreaux et sa concubine, Marie Héraly, qui viennent un débit, rue Jourdan, 12.

MAUBEUGE

AVESNES

Un vol mystérieux a été commis, samedi soir, dans la maison de M. Charles-Louis Lesloquy.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domestique qui a aussitôt appelé les voisins.

Le voleur a été aperçu par une domest